Conditions de participation

Offre LG: ”Cashback LG 2026 TV grand écran W6, G6 & MRGB96”: 23.10.2026-31.12.2026

1) L'organisateur de la promotion " **Cashback LG 2026 TV grand écran W6, G6 & MRGB96**" est LG Electronics Deutschland GmbH, succursale de LG en Suisse, Riedstrasse 6, 8953 Dietikon (ci-après "**le fabricant**"). Pour toute question relative à la promotion, à joindre via le formulaire de contact sous https://www.lgcashback.com/ch-fr/oled_cashback_2026-1

2) En participant à cette promotion, le participant déclare accepter les présentes conditions de participation.

3) Seules les personnes physiques privées (clients achetant des produits pour leur propre usage) ayant leur résidence principale permanente en Suisse ou au Lichtenstein, âgées de plus de 18 ans au moment de la participation et ayant acheté un appareil en promotion (TV selon la liste des modèles participants, voir chiffre 5) sont autorisées à participer ("**personnes autorisées à participer**"). Les grossistes et les détaillants ne sont pas autorisés à participer, même s'ils agissent au nom de communautés de participants. Sont en outre exclus de la participation à la promotion les achats effectués via des plates-formes de vente aux enchères en ligne, les achats d'appareils d'occasion ainsi que de produits B marqués et les achats effectués par l'intermédiaire de particuliers qui n'agissent pas dans le cadre de leur activité commerciale ou professionnelle indépendante. Sont également exclus de la promotion les participants qui ont acheté le produit dans le cadre du programme VIP via la boutique en ligne de LG Electronics ou les participants qui ont déjà bénéficié de remises pour l'achat du produit dans la boutique en ligne LG, par exemple par le biais de codes de bons d'achat. Les achats au prix d'achat normal dans la boutique en ligne de LG Electronics sont toujours autorisés à participer.

Il appartient au fabricant d’autoriser ou, le cas échéant, d’interdire la combinaison de deux actions promotionnelles se déroulant en parallèle et auxquelles LG Electronics participe de manière significative. La promotion est valable uniquement pour les appareils promotionnels en stock ou immédiatement disponibles. Chaque foyer ne peut participer à la promotion qu’à des fins privées et avec un maximum d’un appareil promotionnel (ou bundle, voir point 5).

Sont également exclus de la participation les employés d’entreprises, ainsi que les personnes pouvant acquérir des produits de LG Electronics par l’intermédiaire d’employés d’entreprises dans le cadre de conditions spéciales, de programmes pour employés ou d’avantages d’achat comparables. Toute

combinaison de tels avantages d'achat avec des cadeaux promotionnels (par ex. Hue LightStrip, barres de son ou promotions comparables) est exclue.

4) Si un participant s'inscrit avec des données incomplètes et/ou envoie des justificatifs incomplets, il en sera informé par courrier ou par e-mail et aura la possibilité de fournir les justificatifs manquants dans un délai de sept jours. Si cette demande n'est pas satisfaite dans le délai imparti, le droit de participer à la promotion et d'être remboursé est annulé. De même, l'affirmation selon laquelle les e-mails envoyés par l'organisateur ne sont pas parvenus au participant ne peut malheureusement plus être prise en compte une fois la période d'inscription écoulée (par exemple, l'organisateur ne peut garantir que son e-mail de notification – en raison des paramètres de l'utilisateur du participant – ne se retrouve pas dans son dossier de spam). Il incombe également au participant, dans le cadre de son devoir de diligence exclusif, de vérifier, lorsque l'inscription est effectuée sur place avec l'aide d'un employé du magasin ou d'un promoteur agissant au nom de LG, que les données saisies sont correctes et complètes. Les employés du magasin ainsi que les promoteurs ne sont pas tenus de procéder eux-mêmes à l'inscription et ne peuvent donc être tenus pour responsables en cas de données incomplètes ou erronées.

5) Veuillez noter que le type d'appareil en promotion acheté est déterminant pour la participation et l'obtention du montant du Cashback. Les produits suivants, avec leurs codes de modèle et numéros EAN respectifs, sont éligibles à la participation ("**appareils en promotion**"):

23.10.2026 – 31.12.2026		
TV	**EAN**	**Cashback**
OLED83W69LA.AVS	8806096861851	CHF 1,500.00
OLED77W69LA.AVS	8806096849675	CHF 1,500.00
OLED83G67LW.AVS	8806096767931	CHF 1,000.00
OLED77G67LW.AVS	8806096756690	CHF 1,000.00
100MRGB96B9.AVS	8806096824702	CHF 2,000.00
86MRGB96B9.AVS	8806096779163	CHF 1,000.00
75MRGB96B9.AVS	8806096779323	CHF 700.00

Le nom du modèle, le numéro EAN et la désignation du produit participant sont imprimés sur l'emballage de l'appareil. Il est possible de se renseigner auprès du revendeur participant pour savoir s'il s'agit d'un appareil en promotion.

*** Cas particulier des offres du Black Friday** – L'achat d'un appareil participant à l'offre **n'est PAS éligible au cashback** dans les cas suivants :

- **Du 15.11 au 30.11.2026** pour tout achat effectué auprès de Digitec Galaxus AG ou via l'une des plateformes suivantes : BrandForEmployees, BrandsForStudents, AXA et Swibeco.
- **Du 16.11 au 06.12.2026** pour tout achat effectué avec un code promotionnel Corporate Benefits.

****Cas particulier des numéros de série exclus :** Certains numéros de série d'appareils normalement éligibles peuvent être exclus de la promotion lorsque les revendeurs utilisent ces appareils dans le cadre de leurs propres offres spéciales (offres soumises à des conditions particulières). Dans ce cas, l'appareil est exclu de la participation à la promotion cashback. Le revendeur informe le client final et lui indique par écrit que son appareil est exclu de la promotion cashback (par e-mail, sur la facture et/ou le bon de livraison).

6) Il est de la responsabilité du participant de s'informer si un revendeur participe à la promotion et si l'appareil acheté est un appareil en promotion.* Il convient notamment de vérifier si le nom modèle de l'appareil concerné correspond au nom modèle figurant dans le tableau mentionné au point 5. Cela vaut en particulier pour l'achat d'un appareil en promotion dans le commerce en ligne, où les clients ne peuvent pas s'assurer personnellement, avant la conclusion du contrat d'achat, que l'appareil présente un nom de modèle autorisant la participation à la promotion. Les appareils de construction identique avec un nom de modèle différent ne participent pas à cette promotion.

La promotion n'est valable qu'en cas d'achat dans la boutique en ligne LG Suisse ou chez l'un des revendeurs agréés livrés par LG Electronics Deutschland GmbH succursale LG Suisse en Suisse et au Liechtenstein.

7) La promotion se déroule **du 23.10.2026 à 0h00** au **31.12.2026 à 23h59** ("**période de promotion**"). L'inscription doit être effectuée sur https://www.lgcashback.com/ch-fr/oled_cashback_2026-1 jusqu'au **10.01.2027, 23h59**, et le participant doit indiquer son nom complet, son adresse complète une adresse e-mail valide et un numéro de compte bancaire (IBAN). (Les numéros IBAN des banques en ligne telles que « Revolut », par exemple, peuvent poser des problèmes lors du virement ; veuillez donc indiquer l'IBAN d'une banque traditionnelle) Pour cela, il faut télécharger lors de l'inscription une facture lisible indiquant la désignation exacte du produit ainsi que le nom et l'adresse du revendeur, ainsi qu'une photo du numéro de série (soit l'autocollant apposé sur l'appareil, soit une capture d'écran du menu du téléviseur). Il incombe au participant de vérifier si l'inscription a bien été prise en compte. Cette vérification s'effectue via un e-mail de confirmation envoyé par le système. Le participant est invité à vérifier également son dossier « Spam ». Si le participant n'a pas reçu de confirmation, il lui incombe de se renseigner dans les plus brefs délais via le formulaire de contact disponible sur la page d'inscription. Le fabricant se réserve le droit de demander des justificatifs supplémentaires afin de

vérifier la validité de l'inscription. Si le participant n'est pas en mesure de s'y conformer dans un délai de 7 jours à compter de la réception de la demande du fabricant, son droit au versement du montant de la remise en argent sera annulé. La promotion n'est valable que pour les appareils en stock ou immédiatement disponibles et dans la limite du budget prévu à cet effet. Le fabricant se réserve le droit de raccourcir la période de la promotion si le budget prévu pour la promotion est prématurément épuisé. Il est de la responsabilité du participant de s'informer si la période de la promotion a été raccourcie ou si le budget est déjà épuisé.

Des informations actualisées sur l'état de la promotion peuvent être consultées sur https://www.lgcashback.com/ch-fr/oled_cashback_2026-1

8) Pour participer à la promotion, la personne éligible doit acheter l'un des appareils en promotion correspondants (voir point 5) pendant la période de la promotion et devenir le propriétaire final de l'appareil. Le type de cadeau (modèle de barre de son) dépend de l'appareil en promotion acheté pendant la période de la promotion. **La date de la facture** ou, en cas d'achat dans le commerce en ligne, la date de commande figurant sur la confirmation de commande est **déterminante pour la participation**.

9) Une fois l'appareil en promotion acheté et l'enregistrement effectué, la personne éligible recevra, en fonction du modèle en promotion acheté, le montant du remboursement sur le compte bancaire qu'elle aura indiqué, dans un **délai de 60 jours.**

Un aperçu des montants de cashback en fonction des modèles se trouve dans le tableau au point 5. Si la promotion représente un avantage imposable pour le participant, il est de sa responsabilité de payer les éventuelles taxes dues.

Pour participer à la promotion et recevoir le remboursement, le participant doit s'enregistrer sur le site Internet suivant en indiquant la désignation du modèle et le numéro de série de l'appareil en promotion et en envoyant une copie du justificatif d'achat avec la date de la facture et une photo de l'étiquette du produit (à trouver au dos de l'appareil) : https://www.lgcashback.com/ch-fr/oled_cashback_2026-1.

L'enregistrement de l'appareil en promotion ne peut être effectué que pendant la période du **23.10.2026 au 10.01.2027**.

10) Si le participant ne reçoit son appareil éligible à l'offre (TV) qu'après le **31.12.2026**, il doit néanmoins contacter LG **avant le 10.01.2027** via le formulaire de contact et signaler qu'il n'a pas encore reçu l'appareil et ne dispose donc pas du numéro de série nécessaire à l'enregistrement

(https://www.lg.com/ch_fr/support/contactez-nous/email/). Le fabricant prendra ensuite contact avec le participant et lui indiquera la procédure exacte à suivre pour communiquer ultérieurement le numéro de série. Les enregistrements reçus après la clôture de la période d'enregistrement (10.01.2027) ne pourront pas être pris en compte.
Les appareils commandés ou achetés pendant la période promotionnelle, mais livrés après la clôture de la période d'enregistrement, sont éligibles à l'offre à condition que l'enregistrement ait été effectué dans les délais indiqués ci-dessus. En cas d'enregistrement incomplet, le participant doit communiquer ultérieurement le numéro de série afin de finaliser son enregistrement.

11) Outre les cas mentionnés aux points 7 à 10, le fabricant est en droit de mettre fin prématurément à la promotion si le bon déroulement de la promotion ne peut être garanti pour des raisons techniques et/ou juridiques.

12) un seul appareil en promotion peut être revendiqué par participant et par ménage. Par ménage indépendant, on entend une unité d'habitation disposant d'une entrée séparée avec sonnette.

13) Si le contrat d'achat de l'un des appareils en promotion est résilié dans les 6 mois suivant la conclusion du contrat, quelle qu'en soit la raison, le droit à la réception du cadeau s'éteint et le participant doit verser une compensation équivalente au cadeau reçu ou organiser la restitution du cadeau reçu.

14) Le fabricant est en droit d'exclure de la participation à la promotion les participants soupçonnés d'enfreindre les conditions de participation, de fournir des informations fausses ou frauduleuses, de manipuler la promotion ou de participer plus souvent qu'autorisé ou de tenter de le faire. Dans ces cas, le fabricant est en droit d'exiger le remboursement d'un cadeau déjà livré, le cas échéant également a posteriori. Il se réserve le droit de faire valoir ses droits à des dommages et intérêts.

15) le producteur n'est responsable que des dommages causés par lui-même, ses représentants légaux ou ses auxiliaires d'exécution, intentionnellement ou par négligence grave, ou par la violation d'obligations essentielles dans le cadre de la promotion (dites obligations cardinales). Les obligations essentielles sont celles dont l'exécution est nécessaire pour atteindre l'objectif de la promotion. Dans ces cas, la responsabilité est limitée aux dommages prévisibles et typiques. La responsabilité du fabricant pour les dommages résultant d'une atteinte à la vie, à l'intégrité physique ou à la santé n'en est pas affectée.

16) si une disposition des conditions de participation devient totalement ou partiellement caduque, la validité des autres dispositions n'en est pas affectée. Une disposition invalide doit être remplacée par

une disposition compatible avec le droit en vigueur et dont le contenu se rapproche le plus possible de la clause devenue invalide.
Il en va de même pour les éventuelles lacunes réglementaires.

17) le droit applicable est celui de la Confédération suisse (Suisse).

18) Les appareils vendus au distributeur LG en Suisse à des fins d'exposition ne peuvent être inscrits à la promotion "**Cashback LG 2026 TV grand écran W6, G6 & MRGB96**" que si le distributeur a obtenu au préalable une autorisation écrite et une confirmation de la part de LG Suisse. (La seule raison qui autorise un exposant à vendre est le manque de disponibilité des appareils en stock chez les distributeurs LG en Suisse, mais pas la disponibilité chez le revendeur LG lui-même).

Informations sur la protection des données:

Le traitement des données lors de la participation à la promotion est effectué par le fabricant. Vous pouvez contacter le responsable de la protection des données du fabricant à l'adresse dpo-eu@lge.com ou par courrier à notre adresse postale avec la mention "responsable de la protection des données".
Vous avez à tout moment le droit d'accéder à vos données enregistrées. En outre, si les conditions légales sont remplies, vous avez le droit de rectifier, de bloquer ou de supprimer vos données et de demander la portabilité des données mises à disposition. Vous pouvez à tout moment révoquer votre consentement à l'enregistrement et à l'utilisation des données collectées avec effet pour l'avenir à l'adresse dpo-eu@lge.com.

Pour faire valoir vos droits, veuillez-vous adresser directement à notre responsable de la protection des données. Vous pouvez en outre vous adresser à tout moment à une autorité de surveillance pour déposer une plainte. L'autorité de surveillance compétente pour le fabricant est: Hessischer Landesdatenschutzbeauftragter, Postfach 3163, 65021 Wiesbaden. Les données personnelles que vous nous transmettez dans le cadre de la participation à la promotion (prénom et nom, adresse e-mail, coordonnées bancaires, désignation du modèle et numéro de série, date d'achat et prix d'achat ainsi que copie de la facture originale avec la date de facturation) sont collectées, traitées et utilisées uniquement dans le but de réaliser la promotion. Le cas échéant, les données sont transmises à des tiers, des prestataires de services intégrés conformément à la protection des données, pour le déroulement de la promotion, y compris l'envoi du remboursement. Le traitement des données s'effectue sur la base de votre consentement conformément à l'article 6, paragraphe 1, point a), du RGPD et à l'article 6, paragraphe 1, point b), du RGPD, étant donné que le traitement des données est nécessaire à la réalisation de la promotion.
Une fois la promotion terminée, toutes les données enregistrées seront supprimées.